

Support :

**Fausse piste**

La veille de Noël, Madame Jaouen, une très belle femme, aux cheveux blonds et aux lèvres pulpeuses se contemplait dans son miroir, quand elle s'aperçut qu'il lui manquait une touche de fard à paupière pour embellir encore ses magnifiques yeux verts.

Son mari, Monsieur Jaouen, ivrogne de première classe, la battait. Et ce n'était pas rare qu'elle mît du fond de teint pour couvrir des bleus qu'elle s'était fait - disait-elle - en se cognant toute seule. Il avait toujours l'air triste, je le voyais souvent revenir tard du bar-tabac d'en face en titubant. Bref, je peux dire qu'il ne la méritait pas, je pense qu'elle devait rester avec lui pour l'héritage.

Moi, fils unique de Monsieur et Madame Le Dour, mes parents m'empêchaient d'aller jouer devant chez eux, car ils se méfiaient et répétaient que chez "ceux-là" y avait pas que du bon.

Un jour, alors que je venais de faire un rêve avec tous les cadeaux que j'avais demandés pour Noël, je perçus des bruits de voix et des claquements de portières. Je sautai de mon lit et ouvris les volets de ma chambre. C'est alors que je vis la police chez mes voisins.

Je descendis les escaliers à toute vitesse pour voir ce qui se passait, et j'aperçus une longue forme sombre, posée sur le seuil de la porte qui était entourée de plusieurs messieurs à blouses blanches. Plein de petits morceaux de verre tachés de sang jonchaient le sol. Je me demandai qui c'était. Quand, tout à coup, la porte de la maison s'ouvrit entièrement ...

La victime n'était autre que Madame Jaouen : morte. J'entendis dans un état second un gendarme dire à son collègue que la victime avait reçu de nombreux coups de couteau.

Le lendemain la Presse expliqua que Martin Jaouen, un individu peu recommandable, était fortement soupçonné d'avoir sauvagement assassiné sa femme : il y avait contre lui des indices accablants.

La Cour le condamna à dix ans de prison pour crime en état d'ivresse et une preuve, en particulier, eut un effet décisif : sa femme avait écrit avec son sang "MART ... Bien que le pauvre homme clamât son innocence : la victime nous l'avait désigné en mourant. Nous devons faire Justice.

Dès son entrée en prison, il embaucha un détective privé pour essayer de trouver des pistes qui soient en sa faveur. Pendant plus de 7 ans, le détective piétina sur le dossier.

Enfin il y eut un meurtre identique à celui qui était reproché au père Jaouen. Le détective était convaincu de l'innocence de son client car la Justice avait glissé sur un détail décisif : Madame Jaouen était morte sur le coup, elle n'avait donc pas pu écrire "MART.." avec son sang.

D'autres crimes furent commis dans la région dans des conditions toujours semblables qui amena à croire qu'ils étaient le fait d'un même tueur. On finit par mettre la main sur lui : un désaxé que de simples policiers de la circulation, alertés par des cris, arrêtaient un jour en flagrant délit alors que, dans un état d'ivresse sanguinaire, il était en train de couper les pieds de sa treizième victime.

Il y eut un second procès et Martin retrouva sa liberté. Sans que la Presse n'en parle ni que la Justice s'excuse.

**Gwen Rosenberg, Fausse piste, in Nouvelles policières du Bigouden**

**I. Compréhension : (6 points).**

1. Recopie le tableau suivant puis complète-le. (1 point).

L'auteur	Titre de l'extrait	La source	Genre
.....	.....	.....	.....

2. Comment était madame Jaouen physiquement ? pourquoi se maquillait-elle ? (1 pt).  
3. En parlait-elle aux gens ? Relève la phrase qui le montre. (0,5 pt).  
4. Complète le tableau suivant après l'avoir recopié sur ta copie : (1,5 pt).

L'affirmation	vraie	fausse	Justification
a- Selon le narrateur, Mme Jaouen ne voulait pas quitter son mari à cause de l'héritage.			
b- Le narrateur est un petit enfant.			
c- Mme Jaouen a été trouvée assassinée dans le jardin.			

5. Sur quoi les enquêteurs se sont-ils basés pour inculper monsieur Jaouen ? (0,5 pt).
6. Qu'a-t-il fait pour prouver son innocence ? (0,5 pt).
7. Qui a commis ce meurtre ? (0,5 pt) Dans quelles circonstances le meurtrier a-t-il été arrêté ? (0,5 pt).

## II. Langue : (6points)

1. Relève dans le texte deux mots appartenant au champ lexical de l'enquête policière. (0,5)
2. Dans les phrases suivantes, remplace la conjonction «Si » par l'expression donnée entre parenthèses en procédant aux transformations nécessaires :
  - a. Si nous pouvions prouver son innocence, nous l'acquitterions tout de suite. (Dans le cas où). (0,5 pt).
  - b. Si les enquêteurs avaient rassemblé les preuves nécessaires, ils auraient pu démasquer le meurtrier. (En supposant que). (0,5 pt)
3. Conjugue convenablement les verbes mis entre parenthèses :(1 pt).  
Le père Jaouen (être) condamné à dix ans de prison. Si la police avait judicieusement mené l'enquête, il (pouvoir) être innocenté. Même le détective qu'il (engager) ne (parvenir) pas à élucider ce crime.
4. Complète le paragraphe avec les mots de la liste suivante : (alibi-L'inspecteur-l'enquête-Soupçonnant-meurtre-indice). (1,5 pt).  
(...) cherchait le moindre(...) qui pourrait l'aider à résoudre(...).  
(...) monsieur Jaouen, il l'interrogea sur l'endroit où il se trouvait au moment du (...) de sa femme pour savoir s'il avait un(...).
5. Communication : complète le tableau après l'avoir recopié sur ta copie. (2 pts).

Enoncés	Situations
a- .....	Un détective émet une hypothèse à propos du meurtre de Mme Jaouen.
b-A qui appartenait les empreintes trouvées sur le couteau ?	.....

## III. Ecriture :(8 points).

### Sujet :

A partir du titre du fait divers suivant, rédige une nouvelle policière courte :  
**« Une femme a été sauvagement agressée par un malfaiteur »**

Critères à respecter :

- 1) Ton texte doit être cohérent, concis et bref.
- 2) Tu dois employer les temps du récit.
- 3) Tu dois utiliser le lexique policier.
- 4) La langue doit être correcte.